

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°5117 - Jeudi 07 Mai 2026 - Prix : 200 Fc

CARBURANT :

Le chef de l'Etat annonce une hausse inévitable



Azali Assoumani adresse à la nation

ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iraladjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

Le chef de l'État, Azali Assoumani, s'est adressé à la nation ce mardi 5 mai au sujet de la crise mondiale, notamment liée aux perturbations internationales affectant le détroit d'Ormuz en raison de la guerre entre l'Iran, les États-Unis et Israël. Il a laissé entendre qu'une augmentation du prix des carburants interviendra dans les prochains jours, par arrêté ministériel.

Après plusieurs jours de discussions avec le gouvernement, les acteurs du secteur privé, les opérateurs économiques et les associations de consommateurs, le chef de l'Etat s'est exprimé à la nation. Il a rappelé que le pays

fait face depuis plusieurs semaines à une crise géopolitique au Moyen-Orient, née de la guerre ouverte entre l'Iran, les États-Unis et Israël. « La fermeture du détroit d'Ormuz, corridor maritime par lequel transite environ un tiers du pétrole mondial, a déclenché une crise subséquente qui a propulsé le prix du baril de Brent au-delà de 112 dollars fin avril 2026. Cette crise est le résultat d'une guerre qui peut paraître lointaine, mais qui frappe à la pompe chaque pays, chaque île et chaque ménage. Aucun pays n'est à l'abri et aucun gouvernement ne peut rester insensible à cette dure réalité », a-t-il précisé.

LIRE SUITE PAGE 3

CONFLIT AUTOUR DES MOSQUÉES :

Le Dar Iftah plaide pour la cohésion nationale

Les autorités religieuses ont appelé la notabilité à redoubler d'efforts en faveur de la paix. Une démarche qui vise à responsabiliser chaque acteur social face aux enjeux de stabilité nationale.

La mobilisation s'intensifie autour de la préservation de la paix et de la cohésion sociale. Jeudi dernier, à la faculté Imam Chafiou, le Dar Iftah (bureau du grand mufti) a réuni la notabilité, marquant ainsi une troisième phase dans son action. Cette rencontre, élargie à plusieurs oulémas, à l'Agence nationale du Hadj ainsi qu'à des représentants du ministère de l'Intérieur, s'inscrit dans une dynamique de concertation face à une situation jugée préoccupante. Au cœur des échanges : la prière du vendredi et l'apparition du croissant lunaire, deux éléments fondamentaux de la pratique religieuse, parfois à l'origine de tensions dans certaines localités. Le vice-mufti de la République, le docteur Abdoulhakim Mohamed Chakir, a tenu à rappeler le caractère sacré de ces questions. « Personne ne peut intervenir lorsque Dieu a déjà prescrit ses ordres », a-t-il déclaré. Dans

son intervention, il a insisté sur le droit inaliénable de chaque fidèle à accomplir ses obligations religieuses sans entrave.

« Personne ne peut empêcher autrui d'aller à la mosquée pour accomplir son devoir divin, même en cas de conflit », a-t-il ajouté. Il a également dénoncé certaines pratiques consistant à exclure des fidèles ou à diviser les mosquées en raison de différends sociaux ou communautaires. Selon lui, « accomplir la prière à la mosquée est un droit pour tous, où et quand chacun le souhaite ». Le message est sans équivoque : il est impératif de dissocier les tensions politiques et sociales des pratiques religieuses. Une séparation jugée essentielle pour éviter que des conflits profanes ne viennent perturber l'unité spirituelle. « Chacun doit rester à sa place », a insisté le vice-mufti, appelant à une prise de conscience collective.

De son côté, le directeur de cabinet du Dar Iftah, Dr Saïd Abdallah, a souligné l'importance de cette rencontre avec la notabilité et les autorités administratives. « Il faut que chacun prenne ses responsabilités pour l'installation de la



paix et de la stabilité », a-t-il affirmé. Selon lui, la notabilité joue un rôle clé dans la sensibilisation au niveau des villes et villages, tandis que le ministère de l'Intérieur doit veiller au maintien de l'ordre et au respect des décisions. Présent à cette rencontre, le notable Mohamed Ibrahim a salué l'initiative et assuré l'engagement des sages à relayer le message. « Nous pre-

nons cette question très au sérieux et nous allons sensibiliser les populations », a-t-il déclaré. Il a également mis en garde contre les conséquences des conflits religieux, estimant que « tout peut être supporté, sauf une crise religieuse ».

À travers cette démarche inclusive, les autorités religieuses cherchent à désamorcer les tensions. Après avoir informé l'opinion

publique et les médias, puis organisé une conférence de presse, l'implication de la notabilité apparaît comme une étape stratégique pour atteindre les communautés à la base. L'enjeu est de préserver l'unité nationale dans un contexte où des divisions religieuses pourraient fragiliser durablement le tissu social.

Ibnou M. Abdou

SOCIÉTÉ :

Hausse du prix du carburant : quelles conséquences ?

L'annonce par le chef de l'Etat, dans son discours à la nation du mardi 5 mai, d'une hausse du prix à la pompe n'a fait que confirmer l'inéluctable, et accentuer la peur du lendemain au sein d'une population déjà confrontée à une multitude de crises. Si Azali Assoumani s'est gardé de donner le moindre chiffre, préférant laisser au gouvernement le soin de communiquer par arrêté, la perspective même de cette augmentation, est déjà en soi une équation à plusieurs inconnues.

La mesure était dans l'air depuis plusieurs semaines, elle sera effective sous peu. Sa mise en œuvre reste tout de même délicate en raison de ses conséquences économiques et sociales inéluctables. Pour les professionnels du transport, l'impact serait direct. Ba Mkoni, un chauffeur de taxi, desservant la partie nord de la capitale, anticipe déjà les effets : « Si rien n'est encore décidé, on sait que l'augmentation de plus de 20% du prix à la pompe va nous forcer à la répercuter sur les tarifs du

transport. » Et de préciser « Si le litre passe à 900 FC, voir 1000 FC comme on le murmure, il sera très difficile de rester à 300 FC. Le prix pourrait augmenter entre 350 et 400 FC. » Dans la réalité, le FMI a déjà fait allusion à la hausse des prix, par une simulation jusqu'à 13,5% d'augmentation du prix de l'essence sans jamais appeler directement le gouvernement à passer à l'acte.

Concrètement, un usager effectuant des trajets quotidiens verrait ses dépenses mensuelles passer de 12 000 à 16 000 FC, soit

une hausse d'environ 30%. Une augmentation des tarifs du transport entraînerait mécaniquement une hausse des prix des produits de première nécessité. Le panier de la ménagère serait ainsi directement affecté. Alors que l'inflation était estimée à environ 1,9% en 2025, cette situation pourrait la porter entre 2% et 2,5%. Bien que ce niveau reste en dessous du seuil de vigilance fixé entre 4% et 5% par le FMI, une aggravation de la crise pourrait fragiliser l'économie nationale et compromettre le programme de redressement en cours avec les partenaires financiers.

Pour les organisations de la société civile, la Fédération Comorienne des Consommateurs en particulier, toute mesure, doit tenir compte de son impact sur la population. « Ce qui aurait été mieux, c'est qu'avant toute hausse, ils nous fassent une démonstration sur la structure des prix, et l'impact que cela aura sur les ménages », nous a confié Nasra Mohamed Issa, la présidente de la FCC. Et cette dernière de continuer sur la rencontre que son organisation a eu avec le secrétaire général du gouvernement. « Il y'a deux jours, nous avons eu une rencontre au secrétariat général du gouvernement, où on nous avait dit à peu près la même chose que

ce que le chef de l'Etat a annoncé lors de son discours. »

Face à une inflation potentiellement plus forte, certains évoquent une hausse des salaires des fonctionnaires comme mesure compensatoire. Cependant, une telle décision comporterait des risques importants pour les équilibres budgétaires de l'Etat. La principale préoccupation du FMI reste le niveau de la masse salariale. Si celle-ci atteignait environ 76% des recettes en 2011, des efforts ont permis de la réduire. Depuis 2023, dans le cadre du programme appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC), une discipline budgétaire accrue a contribué à stabiliser la situation. Aujourd'hui, la masse salariale se situe autour de 56% des recettes, soit environ 65 à 80 milliards FC en 2025. Un niveau déjà jugé élevé par le FMI, rendant toute augmentation supplémentaire peu envisageable. Le gouvernement se retrouve ainsi face à un choix cornélien, augmenter les prix des hydrocarbures avec des répercussions sociales immédiates, ou maintenir les subventions au risque de fragiliser les finances publiques.

Imtiyaz



CARBURANT :

Le chef de l'Etat annonce une hausse inévitable

Le locataire de Beït Salam a souligné que son pays importe la totalité de ses hydrocarbures. Chaque litre d'essence ou de gasoil distribué dans le pays est acheté sur les marchés internationaux, à des prix que l'État ne contrôle pas. « Jusqu'à ce jour, le gouvernement a mobilisé tous les leviers possibles pour retarder au maximum l'ajustement des prix des hydrocarbures, en espérant une accalmie de la situation internationale. Malheureusement, cet apaisement n'est pas encore au rendez-vous », a-t-il insisté. Il a expliqué que la Société Comorienne des

Hydrocarbures ne peut plus continuer à absorber indéfiniment des pertes sans mettre en péril l'approvisionnement national. C'est pourquoi, après concertation avec les structures compétentes et les organisations concernées, le gouvernement va procéder à un ajustement « nécessaire, mesuré et responsable » des prix des hydrocarbures sur l'ensemble du territoire national.

Conscient du caractère difficile de cette décision, le chef de l'État a affirmé qu'elle est indispensable pour garantir la continuité de l'approvisionnement et éviter des pénuries qui seraient autrement plus gra-

ves. Il a également assuré que l'État ne laissera pas les Comoriens seuls face à ce choc mondial. Un plan d'accompagnement rigoureux sera mis en place afin de réduire les effets de cette crise sur la population et les opérateurs économiques. Ce plan visera notamment à protéger les ménages, contenir l'inflation alimentaire, maîtriser la hausse des prix des denrées essentielles, stabiliser les tarifs de l'électricité et encadrer les coûts du transport. Des mesures concrètes seront annoncées prochainement par le gouvernement pour soutenir les ménages les plus vulnérables et les secteurs straté-

giques du pays.

Cependant, le président n'a pas donné de détails précis sur l'ampleur de l'ajustement des prix. Il a indiqué que les aspects techniques, les chiffres et les modalités de mise en œuvre seront précisés les jours à venir par des arrêtés ministériels et les interventions des ministres concernés. Par ailleurs, une cellule de veille sur les prix à la consommation sera mise en place. Des contrôles seront également effectués, avec des sanctions prévues contre tout abus ou tentative de tirer profit de la situation. Le chef de l'État a affirmé que, bien que cette

crise soit mondiale, la réponse sera nationale.

Notons que le pays est déjà marqué par la hausse du coût de la vie, cette augmentation annoncée du carburant risque de fragiliser davantage les ménages comoriens. Entre transport, alimentation et électricité, les effets pourraient être immédiats sur le quotidien des citoyens. Reste désormais à savoir quelles mesures concrètes le gouvernement mettra en place pour amortir ce choc et protéger le pouvoir d'achat des populations les plus vulnérables.

Nassuf Ben Amad

COLLOQUE SUR L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS :

Une réforme éducative au service de toute la société

Le lancement du colloque international sur l'Éducation aux Médias, à l'Information et à la Citoyenneté Numérique (EMICn) s'est déroulé ce mardi 5 mai à Itsandra Beach Hôtel & Resort. L'événement organisé en collaboration avec le réseau des instances africaines des régulateurs de la communication (RIARC), a réuni les hautes instances de plusieurs pays du continent africain et de notre pays pour échanger sur les enjeux du numérique.

Dès l'ouverture du colloque, Andzongo Mennyeng Blaise Pascal a rappelé l'urgence d'une éducation aux médias : dans une Afrique où les réseaux sociaux redéfinissent la donne politique, il ne s'agit plus de subir les algorithmes, mais d'outiller les citoyens pour les décrypter. Le ton est monté d'un cran lors de la pre-

mière séance de travail. Sous la médiation rigoureuse de Mamadou Oumar Ndiaye (Président du CNRA du Sénégal), des experts comme Ralitera Jay et El Amine Souef ont disséqué les mécanismes de la manipulation de l'information. L'enjeu étant de pouvoir faire face à la viralité de la désinformation transfrontalière, sachant que la réponse doit être collective.

« Nous ne voulons plus que nos jeunes soient des cibles passives, mais des acteurs responsables », souffle un délégué en marge des débats. Une philosophie qui s'est prolongée lors des échanges sur la sécurité numérique et la protection des données, où le Dr Dajé Mohamed et Taoufik Mbaé ont alerté sur la nécessité de sanctuariser la vie privée des internautes africains.

L'après-midi a marqué le sommet protocolaire de l'événement.



En présence du président Azali Assoumani qui a réaffirmé l'ambition des Comores : faire de l'éducation aux médias la « pierre angulaire » d'une démocratie moderne. Dans son discours, le chef de l'État a souligné que la bataille pour l'intégrité de l'information exige une mobilisation totale, des institutions jusqu'au citoyen : « Cet impact doit

et devra se répercuter au niveau du département ministériel pour que l'éducation aux médias entre dans nos écoles, nos mosquées et nos quartiers », a-t-il martelé, avant d'appeler chaque organe de presse à faire de l'éthique sa « première ligne éditoriale » et chaque citoyen à devenir « le premier régulateur de son propre fil d'actualité ».

Dès la 2ème journée du colloque, les travaux déboucheront sur la déclaration de Moroni, un texte qui engagera les signataires à intégrer concrètement la citoyenneté numérique dans les programmes scolaires. Pour le Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel, le défi commence donc dès maintenant. Comme l'avait annoncé son président Aboubakari Boina, ce rendez-vous est le prélude à une vaste réforme nationale. Avec le soutien de leurs partenaires, le pays entend passer aux choses sérieuses dès le mois de juin avec des sessions de formation intensives et de sensibilisation. « Que nos échanges soient fructueux et porteurs d'avenir ! » a conclu Fatima Ahamada, la ministre de la promotion du genre, de la solidarité et de l'information, ancienne journaliste.

Hamdi Abdillahi Rahilie

HAUSSE DU CARBURANT :

Usukani wa masiwa envisage une grève illimitée

Hier mercredi 6 mai, les cellules du Syndicat national des transporteurs (Usukani wa Masiwa) se sont réunies dans leur siège à Moroni pour discuter de la situation du secteur. Elles envisagent de déclencher une grève en cas de nouvelle hausse du prix du carburant décidée par le gouvernement. Selon Matsozi, chef de cellule de la région de Mboinkou, le tarif actuel est déjà jugé très

élevé par les professionnels. Une éventuelle augmentation rendrait leur activité difficilement viable. « Nous ne serons plus en mesure de travailler, car nous n'aurons pas les moyens de faire le plein dans les stations-service »

Au lendemain du discours du chef de l'État annonçant une augmentation du prix du carburant, le Syndicat national

des transporteurs n'a pas tardé à réagir. Face à la presse, ce mercredi 6 mai, les cellules ont indiqué qu'une grève illimitée sera déclenchée dès que le gouvernement appliquera cette hausse. Selon Matsozi, le prix actuel est déjà très élevé ; une nouvelle flambée rendrait leur activité impossible. « Notre bureau a été invité à une réunion avec les autorités. Celles-ci nous ont annoncé qu'il y aura probablement une augmentation du prix du carburant. En raison de la tension exceptionnelle sur l'approvisionnement, liée notamment aux perturbations internationales affectant le détroit d'Ormuz à cause de la guerre en Iran, la Société comorienne des hydrocarbures ne peut pas s'approvisionner sans augmenter les prix. De plus, le chef de l'État, dans son discours d'hier, a confirmé cette hausse. Nous voulons alerter la population, si le gouvernement augmente les prix, nous cesserons de travailler. Nous déclencherons une grève illimitée

», a déclaré Matsozi, chef de cellule de la région de Mboinkou.

Entouré des autres chefs de cellule des quatre coins de l'île, il a souligné que la situation deviendrait encore plus difficile. Ils ne seront plus en mesure de faire le plein dans les stations-service. « Avec une augmentation du prix du carburant, la vie sera difficile pour tout le monde : pour nos clients comme pour nous, les chauffeurs. La seule solution sera de garder nos véhicules à la maison. Nous ne travaillerons pas au profit des stations-service », a-t-il martelé. Un autre chef de cellule a renchéri : « On dirait que le gouvernement n'est pas conscient des conditions de vie de la population, qui peine chaque jour à joindre les deux bouts. Le pire, c'est que je n'ai jamais vu le gouvernement se sacrifier pour la population. À chaque crise mondiale, c'est toujours la population qui souffre en payant les conséquences. Si le gouvernement veut prendre des mesures, il doit

aussi accompagner la société et réduire ses privilèges ». Et de poursuivre : « Je n'ai pas connu le défunt président Ali Soilihi, mais j'ai retenu une phrase de ses discours : « En cas de crise, le gouvernement devrait amortir et assumer les conséquences afin que la population vive en harmonie. » Malheureusement, les dirigeants actuels semblent davantage préoccupés par leurs intérêts », a-t-il ajouté.

Interrogé à ce sujet, le secrétaire général du bureau d'Usukani wa Masiwa, Athoumani, a déclaré être au courant de cette prise de position des cellules. « Cela fait suite à notre rencontre avec les autorités. Nous avons transmis les informations reçues à nos cellules, qui ont choisi de faire cette déclaration pour alerter la population. Bien entendu, nous soutiendrons leur démarche », a-t-il affirmé.

Nassuf Ben Amad



DIPLOMATIE :

Perfectionnement des diplomates comoriens

Le ministère des Affaires étrangères, avec l'appui de la Ligue des États arabes (LEA), organise du 4 au 8 mai un séminaire de perfectionnement portant sur les nouvelles formes de la diplomatie. Les thèmes abordés incluent les négociations dans la résolution des conflits, les mécanismes de fonctionnement de la LEA ainsi que les mutations du contexte international.

Face aux conflits qui bouleversent le monde, il est indispensable pour les Comores de mieux se préparer pour plus d'efficacité et d'implication dans les négociations pour la résolution des conflits internationaux. C'est dans cette optique que le ministère des Affaires étrangères, avec l'appui de la Ligue des États arabes, a organisé ce séminaire au profit des cadres du ministère. Ces cinq jours d'échanges sont animés par Ayman Djalaledine Abdelfatah, ancien vice-ministre égyptien des Affaires étrangères, reconnu pour ses compétences diplomatiques. « Après 50 ans d'indépendance, la diplomatie comorienne a besoin d'un souffle nouveau pour impulser une dynamique d'évolution dans ses

orientations stratégiques. Elle doit être, plus que jamais, à la hauteur des attentes de notre pays, aujourd'hui confronté à un monde nouveau, un monde multipolaire où les peuples ont davantage besoin de s'unir, de se solidariser et de se préparer pour faire face aux défis et enjeux multiples de notre époque. Ces défis touchent à notre sécurité, notamment écologique, climatique, alimentaire, civile, maritime, entre autres », a déclaré Oumouri Mmadi Hassane, ministre des Postes et des Télécommunications, assurant l'intérim du ministre des Affaires étrangères.

« L'Union des Comores est confrontée à de multiples défis qui exigent des réponses nouvelles, fondées sur des acquis solides et des compétences appropriées. Il est donc essentiel de renforcer les capacités de la diplomatie, notamment en matière de ressources humaines. Si nous sommes réunis ici aujourd'hui, c'est parce que la nécessité de mieux comprendre les nouvelles formes de la diplomatie s'est imposée, ainsi que celle de maîtriser les mécanismes de négociation dans la résolution des conflits et de mieux appréhender le fonctionnement



de la LEA, qui constituent les principaux thèmes de ce séminaire », a-t-il précisé. « La LEA, notre organisation, incarne notre volonté commune de prendre en main notre destin. Elle constitue une force qui transcende nos limites, renforcée par nos liens de sang, de culture, de langue et de civilisation », a-t-il ajouté, tout en saluant l'engagement des partenaires arabes et en rendant hommage au Secrétariat général

de la Ligue pour cette importante initiative.

De son côté, Ladjouzi Mohand Salah, secrétaire général adjoint du Fonds arabe au sein de la LEA, a également salué cette initiative. Il a rappelé l'importance de ce séminaire dans le contexte international actuel : « Les Comores font partie de la LEA. En tant que membre, elles doivent bénéficier de ce type de formation. C'est

pourquoi nous avons jugé nécessaire d'apporter un appui financier à ce séminaire. Les cadres du ministère des Affaires étrangères doivent renforcer leurs compétences en matière de résolution des conflits afin de pouvoir, demain, apporter leur contribution en cas de besoin », a-t-il déclaré.

Nassuf Ben Amad

DIPLOMATIE :

L'Australie consolide sa présence aux Comores

Kate Chamley, Ambassadrice d'Australie auprès des Comores avec résidence à Madagascar est en visite officielle depuis la semaine dernière. Le 5 mai dernier, elle a présenté ses lettres de créance au Président Azali Assoumani au Palais de Beit Salam. Elle a engagé un dialogue direct avec divers

représentants gouvernementaux. Cette visite marquera une étape essentielle dans la redéfinition des relations entre l'Australie et l'Union des Comores. La Gazette des Comores a eu l'occasion de s'entretenir avec elle durant son séjour.

À u cours des échanges, l'Ambassadrice a rappelé les trois axes majeurs de la coopération au niveau de la région Océan Indien : l'action climatique, le développement de l'économie bleue et le renforcement de la sécurité maritime. « Des priorités qui concernent directement les

Comores ». Elle réaffirme une relation de longue date entre les deux pays : « L'Australie et les Comores entretiennent une relation chaleureuse et durable », a-t-elle déclaré après avoir été reçue par le Président Azali Assoumani. Parmi les initiatives annoncées par la diplomate, deux officiers comoriens des garde-côtes participeront ce mois-ci à Perth à un atelier sur la connaissance du domaine maritime (Maritime Domain Awareness), animé par l'Australian Border Force. L'Australie prévoit également une formation aux négociations climatiques, en coopération avec l'UNITAR, afin d'accompagner les responsables comoriens dans la préparation de la COP31 qui sera présider par son pays.

L'engagement australien se traduit aussi par un soutien direct aux communautés locales selon son discours. « Le Direct Aid Program (DAP) finance des projets de développement, comme celui de l'organisation Dahari à Anjouan, qui œuvre pour la restauration des écosystèmes. » Elle encourage les ONG et coopératives comoriennes à candidater à ce programme, qui peut octroyer jusqu'à 60 000 AUD de subventions. Lors de sa visite à

la Faculté des Sciences de l'Université des Comores, l'Ambassadrice a salué le potentiel des étudiants et annoncé son intention de connecter l'université des Comores à deux réseaux régionaux : « Mon objectif est de mettre l'université locale en contact avec deux importants réseaux régionaux : le Australian-African Universities Network et le Indian Ocean University Network de l'IOA. Ces réseaux servent de plateformes pour partager l'expertise et connecter les chercheurs de toute la région, y compris d'Australie. »

Pendant son séjour, Kate Chamley a également rencontré la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL). L'ambassadrice a insisté sur l'importance des liens humains et culturels, portés notamment par les anciens étudiants comoriens en Australie et par la petite communauté comorienne installée dans son pays. Elle a exprimé sa gratitude pour l'accueil reçu et son souhait de visiter Anjouan et Mohéli lors d'un prochain déplacement.

Aticki Ahmed Ismael



COUPE DE LA LIGUE DE BASKETBALL :

Amisco et Espoir des Comores, sacrés à Ngazidja

La saison se poursuit à Ngazidja au niveau des compétitions de basketball. Durant la dernière semaine, la ligue régionale de basketball a organisé les finales de la coupe de la ligue. Et à ce petit jeu, c'est Amisco club qui a remporté la finale, au niveau des filles et Espoir des Comores s'agissant des garçons. Deux finales qui se sont disputées dans ambiance pleine de fraternité et de fair-play.

Les équipes Amisco (catégorie féminine) et Espoir des Comores (catégorie masculine) s'imposent et remportent la Coupe de la Ligue régionale de basket-ball de Ngazidja 2026 avec brio », lit-on sur la page de la Fédération Comorienne de Basketball (Fcb). L'instance dirigée par, Ahamada Djinti a salué la tenue de cette compétition au niveau de la ligue régionale, en mettant en avant le côté sportif. « Deux finales disputées dans une excellente ambiance,

marquées par le fair-play et un bel esprit sportif ». La conséquence positive de ces deux victoires, et qu'elles mettent en lumière les deux clubs de Ngazidja qui vont participer à la coupe de la fédération. « Les ambassadeurs de Ngazidja pour la Coupe de la Fédération sont désormais connus », nous fait dire la FCBB.

Lors de la finale dame, Amisco de Moroni était opposé à un autre club de la capitale, Espoir des Comores. Après un début de match très tactique, Amisco a fini par s'imposer par dix points d'écart (35-25). Une victoire qui confirme la domination des rouges de la capitale. Équipe phare des années 1990, Amisco avait dominé le basketball comorien durant des années avant de s'éclipser peu à peu en faveur de club comme Djabal, BCM, ou récemment Atomic de Ntsudjini. Cette victoire des dames, démontre en tout cas la volonté des dirigeants de ce club de revenir dans le jeu, quitte à passer par les dames.



Côté garçons la victoire est donc revenue, à la section masculine d'Espoir des Comores aux dépens d'Atomic de Ntsudjini. « Un match maîtrisé de bout en bout par Espoir des Comores, conclu par une belle victoire sur le score de 88-67 »,

peut-on lire sur la page Facebook de du club de Moroni. Et ce dernier de se réjouir pour ce premier trophée de la saison. « L'équipe Espoir des Comores, rafle tout sur cette compétition et décroche le premier titre de la saison ». Une compétition, qui

a été organisée avec l'aide de Yas Comores et Mvola, les sponsors numéro un du Basket comorien.

Imtiyaz

SITUATION AU CHN EL-MAAROUF :

Le retour des contractuels bloqué par un malentendu interne

La conviction d'une sortie de crise au CHN El-Maarouf a tourné court ce début de semaine. Signé mardi 28 avril entre le ministère de la Santé et le collectif du personnel soignant contractuel, le protocole d'accord prévoyait pourtant une reprise immédiate du travail. Sur le terrain, les soignants se sont heurtés au refus de plusieurs chefs de service de les réintégrer.

Après plusieurs semaines d'un conflit social éprouvant, les contractuels s'étaient présentés, comme convenu, pour reprendre leur poste. L'accueil espéré a viré à la confrontation. Le scénario s'est répété dans des unités stratégiques, notamment en hépatogastro-entérologie et en anesthésie-réanimation. À leur arrivée, des soignants ont été refoulés par des médecins-chefs et des majors de service, invoquant des contraintes de « réorganisation interne ». Un infirmier contractuel n'en revient

pas : « Nous sommes venus pour soigner, conformément à l'accord signé, mais on nous ferme la porte au nez », déplore-t-il. Il dénonce une incompréhension après des semaines de mobilisation. Un dysfonctionnement qui replonge l'hôpital de référence dans la pénurie de personnel qualifié et compromet, une nouvelle fois, la prise en charge des patients.

Comment un protocole paraphé par la tutelle peut-il être appliqué sans que les responsables opérationnels aient été formellement informés en amont ? Face au blocage, les avocats du collectif se sont rendus en urgence auprès du directeur général. Si la direction affirme officiellement valider la reprise, son autorité apparaît contestée dans les services. Sur place, des majors exigent que chaque agent remplisse une fiche individuelle de reprise, condition préalable à toute réintégration. Une démarche rejetée en bloc car pour eux, le protocole signé le 28 avril vaut engagement collec-

tif et ne saurait être remplacé par des procédures supplémentaires. Membre du collectif, Zainoudine maintient une ligne de fermeté : « Nous sommes un seul corps. Il n'est pas question que certains reprennent pendant que d'autres sont laissés sur le carreau. C'est la réintégration de tous, ou de personne. »

Résultat ? La reprise reste partielle et désordonnée. Pour le

moment, certains soignants ont pu regagner leur service, d'autres restent interdits de reprise, creusant un peu plus les divisions internes au sein des contractuels. Selon nos informations, on attend un document qui viserait à rappeler aux chefs de service l'obligation d'appliquer le protocole d'accord du ministère. Leur réintégration reste donc en suspens : elle ne dépend plus du

protocole déjà signé, mais de la capacité de la direction à imposer son application à ceux qui s'y opposent. En attendant, ce sont les patients qui paient le prix fort de ce malentendu. Entre signatures et consignes contradictoires, ils observent avec amertume l'enlisement d'un conflit qu'on pensait fini.

Hamdi Abdillahi Rahilie





DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS D'APPEL À CANDIDATURE

Objet : Recrutement de Consultants Individuels

Le Gouvernement de l'Union des Comores, à travers le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat, a reçu des Fonds Fiduciaires de Préparation de Projet (GFPP) de la Banque Mondiale pour la préparation du projet Compétences multisectorielles pour l'emploi et la transformation économique aux Comores (P512649).

La Coordination Nationale du Projet FSRP-KM lance un appel à manifestation d'intérêts pour le recrutement de consultants individuels afin d'appuyer techniquement et opérationnellement l'UGP FSRP-KM dans la préparation du projet (P512649).

Missions des consultants individuels

1. Réaliser une étude diagnostique sur la diaspora comorienne — détection et cartographie des compétences et des talents.
2. Mener des études d'identification et de faisabilité technico-économique pour les compétences dans les chaînes de valeur : , Tourisme, Économie bleue et verte.
3. Conduire une étude de diagnostic et de priorisation des chaînes de valeur du secteur agro-industriel en Union des Comores.
4. Évaluer institutionnellement, opérationnellement et financièrement la Société de Garantie des Comores (SOGAK).
5. Réaliser une revue fonctionnelle des Ministères de tutelle.
6. Rédiger, en tant que

consultant international, la nouvelle loi bancaire de l'Union des Comores.

Modalités de candidature

- Les Termes de Référence des ces différentes missions sont disponibles sur le site internet : <https://fsrp-km.org/appel-doffre/>
- La date limite de soumission des dossiers est fixée au **13 mai 2026 à 14h00**.
- Les candidatures doivent être envoyées :
* Par email à : projetgfpp@gmail.com
- * Ou déposées physiquement au siège du FSRP-KM, sis au Ministère de l'Agriculture à Mdé – Ex Cefader.

Lancé le 29 Avril 2026

JUSTICE :

Deux hommes jugés pour une vidéo TikTok contraire aux mœurs

La Cour d'appel de Moroni a examiné, mercredi 6 mai, le dossier de deux Comoriens condamnés en première instance pour la diffusion d'une vidéo jugée contraire aux bonnes mœurs et portant atteinte à la dignité humaine. La vidéo en question a été perçue par de nombreux observateurs comme faisant l'apologie de la violence sexuelle, ce qui a fortement contribué à l'indignation générale.

Les faits remontent au mois de Ramadan. Une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, montrant Mamoun Mohamed dans un état de grande confusion, avait suscité une vive indignation au sein de l'opinion publique. L'enregistrement, réalisé et diffusé par Moussa M'madi, a été considéré par la justice comme un contenu choquant, attentatoire à la pudeur et particulièrement inapproprié en période de Ramadan. La vidéo en question a été perçue par de nombreux observateurs comme faisant l'apologie de la violence

sexuelle, ce qui a fortement contribué à l'indignation générale. En première instance, Mamoun Mohamed, originaire de Helédjé, a été condamné à deux ans d'emprisonnement, dont un an ferme, pour outrage public à la pudeur. Moussa M'madi, plombier de profession, a quant à lui écopé de cinq ans d'emprisonnement, dont un an ferme, pour diffusion d'images contraires aux bonnes mœurs.

À la barre, Mamoun Mohamed a livré un témoignage décousu. Vêtu d'un pantalon gris et d'une chemise orange à manches longues, il a tenu des propos incohérents, mêlant des références à « l'urine », à « la vie de couple » et au « divin », sans logique apparente. Ses déclarations, jugées confuses par la Cour, ont suscité des réactions dans la salle. De son côté, Moussa M'madi a reconnu les faits. Il a expliqué avoir filmé Mamoun Mohamed comme il le faisait habituellement, sans intention de lui nuire. « Ce jour-là, comme d'habitude, je filmais Mamoun Mohamed. Il a prononcé des paroles vulgaires. Dès que j'ai

compris l'ampleur prise par la vidéo, je l'ai immédiatement supprimée », a-t-il déclaré, visiblement ému à la barre. Il a également reconnu avoir connaissance de l'état mental de son co-prévenu.

Dans ses réquisitions, le parquet général a pris en compte cet élément, évoquant l'altération de l'état mental de Mamoun Mohamed, et a requis l'infirmité du jugement de première instance. Dans sa plaidoirie, l'avocat de la défense de Mamoun Mohamed, Me Fahardine Mohamed Abdoulwahab, a fondé son argumentation sur le principe de l'irresponsabilité pénale. Il a rappelé que l'article 27 du Code pénal comorien exclut toute sanction à l'encontre d'une personne atteinte de troubles mentaux au moment des faits. « Mon client ne parle pas, il subit. Ce que vous avez entendu à la barre n'est pas un discours, c'est un symptôme », a-t-il déclaré. L'avocat a insisté sur l'incohérence des propos, le comportement du prévenu et son incapacité à comprendre la portée de ses actes. Pour appuyer sa défense, il a produit un témoignage

du chef de village de Helédjé, décrivant un homme dont les troubles mentaux sont connus de longue date dans la communauté. Il a également indiqué que Mamoun Mohamed a effectué plusieurs déplacements à l'étranger pour des soins médicaux.

Me Abdoulwahab a par ailleurs évoqué l'article 298 du Code pénal, relatif à l'absence d'intention coupable, estimant que son client ne disposait pas du discernement nécessaire. « La justice doit protéger, pas enfermer », a-t-il plaidé, demandant la relaxe pure et simple. Me Yahaya Mohamed, avocat de Moussa M'madi, a plaidé l'absence d'intention de nuire. Selon lui, son

client filmait Mamoun Mohamed par habitude, sans mise en scène ni volonté d'humiliation. Il a ajouté que la vidéo avait été supprimée de lui-même dès qu'il en a compris la portée. Ému à l'audience, il estime que son client mérite des circonstances atténuantes plutôt qu'une condamnation sévère pour une maladresse. La chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Moroni rendra sa décision le 3 juin 2026. En attendant, les deux prévenus bénéficient d'une levée de mandat de dépôt.

El-Aniou Fatima

La Gazette des Comores

Nos points de vente à Moroni

Nassib Volo Volo
 Librairie A la Page
 Librairie Nouveautés
 Librairie Au Paradis des livres
 Sawa Prix
 Kiosque Hadoudja (Collège Coulée)
 Magasin Mzé Cheikh (Gobadjou)
 Kiosque BUS (Place des banques)



ASCOBEF

ASSOCIATION COMORIENNE
 POUR LE BIEN-ETRE
 DE LA FAMILLE

Contexte/justification

Le chargé de suivi-évaluation contribuera pleinement aux activités de mobilisation de ressources financières au niveau de l'association.

Rattachement

Le chargé de suivi-évaluation travaillera en collaboration avec l'assistant au programme, sous la hiérarchie du directeur exécutif.

Missions et responsabilités du candidat

Le ou la chargée de suivi-évaluation aura comme missions principales de :

- * Assurer la gestion quotidienne du système de suivi-évaluation (compilation des données collectées, contrôle qualité, analyse et interprétation et la diffusion de l'information),
- * Veiller à la mise en place des outils en lien avec le suivi-évaluation et à la gestion globale du système ;
- * Veiller au renforcement de la performance du système de suivi et évaluation de l'ASCOBEF,
- * Participer aux différents cadres de concertations internes (Assemblée Générale, réunion technique de suivi de la mise en œuvre du programme et des projets, toutes autres réunions/ateliers en lien avec ses responsabilités,
- * Développer et maintenir des partenariats avec les OSC au niveau local et international
- * Identifier les opportunités de financement à travers une veille régulière des différents portails de soumission de projet,
- * Assurer le développement des activités de mobilisations de ressources avec la direction exécutive (élaboration de projet, ...).
- * Participer au développement de la communication

UNION DES COMORES

Quartier Coulée de lave – Moroni

B.P 524 – Tél (269) 3332862 / 3343407

Email: secretariat@ascobef.org / ascobef94@gmail.com

AVIS DE RECRUTEMENT
CHARGE DE SUIVI -EVALUATION ASCOBEF

institutionnelle de l'ASCOBEF, y compris la rédaction des articles pour le bulletin ASCOBEF Inofs,

- * Assurer la documentation du programme et des projets, la sauvegarde des fichiers et documents, diffusion des résultats,
- * Exécuter tous autres tâches relevant de ses compétences et confier par le Directeur Exécutif.

Profil et compétences du candidat

Compétences

- * Être titulaire au minimum d'un BAC + 5 dans le domaine de la santé exclusivement
- * Avoir une bonne maîtrise de la DSSR, y compris une bonne perception des défis posés par la SR des Adolescents au Comores.
- * Avoir une expérience de Pair Educateur d'au moins 05 ans avec l'ASCOBEF ou toute autre ONG de Santé.
- * Avoir une bonne expérience d'un poste similaire,
- * Avoir une bonne expérience en DSSR,
- * Minimum 5 ans d'expérience dans une ONG ou organisation internationale
- * Excellente maîtrise des outils informatiques de base (Word, Canva, Power Point), Excel et autres outils de gestion de données, DHIS2, SPSS ou autres),
- * Bonne connaissance en gestion de projet,
- * Très bonne connaissance du paysage des bailleurs aux Comores et à l'international,
- * Avoir une bonne expérience des ateliers et conférence internationaux en DSSR,
- * Connaissance en anglais est un atout,
- * **Aptitudes**
- * Capable de travailler sous pression.
- * Capacité à rédiger des rapports de bonne qualité.
- * Disponible à réaliser des missions dans les Etats membres et bonne résistance au stress.
- * Être dynamique
- * Avoir une grande expérience en mobilisation de ressources,

- * Connaissance des différents portails de soumission de projet pour la mobilisation de ressources,
- * Avoir le sens d'anticipation et de créativité, sens de l'initiative, autonomie et rigueur
- * Sens de l'écoute et de la négociation
- * Capacité de travail en équipe

SOUSSION DES CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à envoyer :

- * Demande manuscrite adressée au Directeur Exécutif de l'ASCOBEF
- * Un CV actualisé
- * Photocopie des Diplômes et Attestations.
- * Photocopie de certificat de travail, pour le dernier poste occupé
- * Photocopie d'une pièce d'identité
- * Curriculum Vitae actualisé
- * Un casier judiciaire de moins de trois mois.

A l'adresse suivante (sous pli fermé) :

Clinique l'ASCOBEF
 Avenue de l'ambassade de Chine- Rond-point
 Coulée Moroni

Avec la mention : Candidature CHARGE DE SUIVI-EVALUATION DE L'ASCOBEF

Ou

Par mail : à l'adresse Email suivante :
 secretariat@ascobef.org/ ascobef94@gmail.com

Objet du mail : Candidature CHARGE DU SUIVI-EVALUATION ASCOBEF

La date limite de dépôt de candidature est fixée au plus tard le lundi 18 mai 2026 à 14 h30,

Les candidatures féminines sont encouragées.



FEDERATION INTERNATIONALE
 POUR LA PLANIFICATION
 FAMILIALE